

Zimbra**laure.michelangeli@univ-grenoble-alpes.fr**

Re: [fds-conseil-plenier] Faculté des sciences - compte-rendu du conseil plénier du 23 septembre 2021

De : Nicolas Sieffert <nicolas.sieffert@univ-grenoble-alpes.fr> mer., 06 oct. 2021 17:29

Objet : Re: [fds-conseil-plenier] Faculté des sciences - compte-rendu du conseil plénier du 23 septembre 2021

À : fds-conseil-plenier@univ-grenoble-alpes.fr,
Benjamin Cross <benjamin.cross@univ-grenoble-alpes.fr>

Répondre à : fds-conseil-plenier@univ-grenoble-alpes.fr

Les images externes ne seront pas affichées. [Montre les images ci-dessous](#)

Bonjour,

La diapo 55 contient plusieurs points (sur la campagne EC):

- ▶ 20 postes mobilisables en campagne 21 mais différés par décision 2020 mis au concours en 22
- ▶ Plus 10% des postes mobilisables soit environ 3 postes
- ▶ Plus des postes PU 46.3 "sans support"
- ▶ Modalités de l'opération LPR de repyramidage pas encore connues
- ▶ Travaux des CSPM et UFRs sur la base des propositions des pôles juste reçues, arbitrages à venir.

Mon point de vue est qu'il est dangereux de s'exprimer uniquement sur la question des 46-3 "sans support", puisque cela laisserait entendre que les autres éléments de la campagne d'emploi 2022 (et notamment le fait qu'il n'y ait qu'une fraction des postes ouverts au concours) ne nous font pas réagir, et donc que nous les acceptons.

Je pense que la priorité n°1 serait de réagir concernant le nombre importants de postes non-ouverts au concours en 2022 (et pour les années à venir).

Ainsi, il me semblerait très important que le conseil de la FdS, d'une part, soutienne les démarches entreprises dans les composantes élémentaires (je pense en particulier à celle de l'UFR Chimie Bio qui a adressé un courrier au président, mais il y en a p-e d'autres à Phitem et à l'IM2AG que nous pourrions aussi soutenir) et d'autre part, soutienne la demande des administrateurs de l'UGA pour l'organisation d'un débat public contradictoire sur ce nouveau plan d'austérité, puisque celui-ci aura un impact négatif très important sur notre CSPM (dans cette perspective, les 46-3, si nous en obtenons, représenteront une piètre consolation...).

A bientôt,

Nicolas.

Le 06/10/2021 à 16:30, Benjamin Cross a écrit :

Bonjour à tous,

pour le point n°1, il me semble que la proposition était de se positionner sur l'opération locale de promotion de MCF en PU sans support. Se positionner pour ne pas laisser passer cette possibilité pour les collègues. C'est dans l'air du temps au niveau établissement (voir la diapo 55 de la dernière réunion des DU animée par Hervé Courtois) et la faculté des sciences est demandeuse.

Le repyramidage, opération nationale, est un autre point. Je pense qu'associer les deux peut diminuer notre message. On aura le temps de se positionner sur cette question quand les informations sur le sujet seront connues.

En marge du second point, on avait proposé d'inviter Pascal Louvet et/ou David Dechenaud à notre prochain conseil pour discuter pédagogie vs budget.

Bonne journée,

Benjamin

Le 06/10/2021 à 15:55, Nicolas Sieffert a écrit :

Bonjour à tous,

Sauf erreur de ma part, j'avais noté que le vœu n°2 concernant les maquettes avait été finalisé et voté à l'unanimité pendant la séance, et qu'il ne restait plus que le vœu n°1 à finaliser (rédaction + vote) après la séance.

Pour le vœu n°1, j'avais par ailleurs proposé une formulation plus générale qui incluait la problématique du manque de postes de titulaires en général et le maintien des possibilités d'évolution de carrière pour les collègues déjà en poste. Cela permettrait d'intégrer aussi la problématique des repyramidage LPR, qui ne passeront peut-être pas par des 46-3.

Je profite aussi de ce message pour indiquer que la trajectoire financière "scénario B" (détaillée en PJ) a été présentée en Comité Technique (CT) de l'UGA le 14/09 (résultat des votes: 5 contre FSU CGT et 5 abstentions UNSA CFDT et SNPTES) et que le vote final aura lieu au CA du 11/10. Des élu(e)s du CA ont demandé l'organisation d'un débat contradictoire publique avec le président lors de la dernière commission permanente (sans réponse du président à ce jour).

Lors du CT du 28/09, la campagne d'emploi second degré à été présentée. Celle-ci contenait déjà les gels/différés du "Scénario B" (alors que le CA ne s'est pas encore prononcé sur la mise en place de ce scénario, puisque la séance aura lieu le 11/10).

Résultat du vote : 5 contre (FSU CGT) 3 abstentions (CFDT SNPTES) et 1 pour (UNSA)).

Je me permets aussi de vous joindre la lettre rédigée et votée en conseil d'UFR Chimie-Biologie pour alerter la présidence sur la situation de l'UFR. Le dernier paragraphe est: "*Compte-tenu des différents constats évoqués ci-dessus, nous considérons que la mise en place de nouvelles mesures d'austérité n'est pas envisageable et nous demandons l'ouverture d'une discussion avec la présidence pour trouver des solutions durables à ces problèmes, passant notamment par un soutien plus important de la part de l'UGA en particulier en terme de ressources humaines et de patrimoine voire de notre dotation financière à notre UFR.*"
Sauf erreur de ma part, il n'y a aucune réponse de la présidence à jour non plus, alors que le courrier a été envoyé le 9 juillet (il y a 3 mois).

A bientôt,

Nicolas.

Le 06/10/2021 à 11:05, LAURE MICHELANGELI a écrit :

Bonjour à tous,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe le compte-rendu et le support de présentation de la séance du conseil plénier de la Faculté des sciences qui s'est réuni le 23 septembre dernier.

Comme évoqué en séance et retranscrit dans le compte-rendu, il est proposé de rédiger, en plus, deux déclarations qui seront adressées à la Présidence de l'UGA: leur contenu est proposé ci-dessous à partir des échanges en séance:

1°) *La Faculté des sciences souhaite bénéficier des promotions de maîtres de conférences à professeurs des universités dans le respect des limites réglementaires posées par les dispositions de l'article 46 3° du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.*

2°) *Le conseil constate que les diminutions des maquettes horaires des formations ne sont motivées par aucun critère pédagogique ; au contraire, que l'impact ne peut être que préjudiciable sur la qualité des formations. Le conseil de la Faculté des sciences s'inquiète sur les menaces de réduction des capacités d'enseignements qui pourraient en résulter.*

Dans ce contexte, le conseil de la Faculté des sciences demande le retour à la situation antérieure dès que la situation financière de l'établissement le permettra.

Je vous remercie de bien vouloir, par retour de mail, **adresser vos seules demandes de modification**, au plus tard le **lundi 11 octobre**. Je ne manquerai pas, le cas échéant de vous adresser, à l'issue les versions stabilisées.

Je reste à votre disposition

Bien à vous tous

Laure

Laure Michelangeli Secrétaire générale de la Faculté des sciences - Faculté des sciences Bureau B212 - PhITEM - Bâtiment B 230, rue de la Physique 38400 St Martin d'Hères (Portable) 06 25 15 34 67 <u>www.univ-grenoble-alpes.fr</u>
--

De: "LAURE MICHELANGELI"

[<laure.michelangeli@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:laure.michelangeli@univ-grenoble-alpes.fr)

À: "fds-conseil-plenier" [<fds-conseil-plenier@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:fds-conseil-plenier@univ-grenoble-alpes.fr), "Nathalie Cotte"

[<Nathalie.Cotte@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:Nathalie.Cotte@univ-grenoble-alpes.fr), "Laurent Desbat" [<Laurent.Desbat@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:Laurent.Desbat@univ-grenoble-alpes.fr),

"Gilles HENRI" [<Gilles.Henri@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:Gilles.Henri@univ-grenoble-alpes.fr), "Yves Markowicz" [<yves.markowicz@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:yves.markowicz@univ-grenoble-alpes.fr), "Anne Milet" [<anne.milet@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:anne.milet@univ-grenoble-alpes.fr)

Cc: "YANNICK VALLEE" [<yannick.vallee@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:yannick.vallee@univ-grenoble-alpes.fr), "Edouard Oudet" [<edouard.oudet@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:edouard.oudet@univ-grenoble-alpes.fr), "pascale huyghe" [<pascale.huyghe@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:pascale.huyghe@univ-grenoble-alpes.fr), "LAURE MICHELANGELI" [<laure.michelangeli@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:laure.michelangeli@univ-grenoble-alpes.fr), "AGNES VERE" [<agnes.vere@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:agnes.vere@univ-grenoble-alpes.fr), "MARIANNE DE LAMBERTERIE" [<marianne.de-lamberterie@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:marianne.de-lamberterie@univ-grenoble-alpes.fr), "CHANTAL FAYOLLE" [<chantal.fayolle@univ-grenoble-alpes.fr>](mailto:chantal.fayolle@univ-grenoble-alpes.fr),

"LESLIE HOLLETT" <leslie.hollett@univ-grenoble-alpes.fr>, "ISABELLE HEMART" <isabelle.hemart@univ-grenoble-alpes.fr>, "CAROLINE KLEIN" <caroline.klein@univ-grenoble-alpes.fr>, "CHRISTOPHE RIBUOT" <christophe.ribuot@univ-grenoble-alpes.fr>, "DGDRH CAMPAGNES EMPLOIS UGA" <dgdrh-campagnes-emplois@univ-grenoble-alpes.fr>, "MARION NORMAND" <marion.normand@univ-grenoble-alpes.fr>

Envoyé: Mercredi 15 Septembre 2021 16:43:14

Objet: Invitation au conseil plénier de la Faculté des sciences du 23 septembre 2021

Bonjour à tous,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe l'invitation au conseil plénier de la Faculté des sciences.

Il aura lieu:

Le jeudi 23 septembre 2021 à partir de 9h30

Cette séance se tiendra en présentiel à l'adresse suivante :

**Salle de conférences – bâtiment André Rassat –
RDC**

**470, rue de la chimie - domaine universitaire - 38
400 Saint-Martin-d'Hères**

En cas d'empêchement, je vous remercie de veiller à transmettre votre procuration (en pièce jointe) dûment signée à un membre de votre choix du conseil plénier et de la retourner à faculte-sciences@univ-grenoble-alpes.fr, mardi 21 septembre 2021 au plus tard.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information

Bien cordialement

Laure Michelangeli

Secrétaire générale de la
Faculté des sciences
- Faculté des sciences

Bureau B212 - PhITEM -
Bâtiment B
230, rue de la Physique
38400 St Martin d'Hères

(Portable) 06 25 15 34 67

www.univ-grenoble-alpes.fr
